

**EMISSIONS DE TITRES DE CAPITAL 2013  
SOCIETES DU HORS COTE**

N° de Visa	Date de Visa	Sociétés	Nature de l'opération	Période des souscriptions	Souscription publique	Nbre de titres émis	Nominal en D	Prix d'émission en D	Montant de l'augmentation en D	Capitaux levés en D
-	-	Groupe des Assurances de Tunisie -GAT-	En numéraire sans recours à l'appel public à l'épargne	du 18/03 au 17/09/2013	-	1 000 000	10	20 (1)	20 000 000 (1)	12 500 000
-	-	Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie -CARTE Vie-	En numéraire réservée (2)	du 15 au 30/06/2013	-	300 000	10	10	3 000 000	3 000 000
-	-	Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation -AMINA-	En numéraire sans recours à l'appel public à l'épargne	du 15/07 au 23/09/2013	-	40 000	100	100	4 000 000	4 000 000
-	-	Société Industrielle Tunisienne de l'Enveloppe et du Cartonnage AL KHOUTAF-	Incorporation de réserves	à partir du 30/09/2013	-	153 153	5	-	765 765	-
-	-	Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur -COTUNACE-	Fusion par absorption (3)	à partir du 18/10/2013	-	15 683 (4)	100	-	1 568 300 (4)	-
-	-	Banque Tuniso-Lybiennne -BTL-	En numéraire sans recours à l'appel public à l'épargne	du 26/11 au 10/12/2013	-	300 000	100	100	30 000 000	

(1) A libérer du quart à la souscription.

(2) Augmentation de capital réservée à la société CARTE SA et à Mme Afifa BOUGHZOU.

(3) Il s'agit de l'opération de fusion absorption par la COTUNACE de la Société Les Assurances des Crédits Commerciaux -Assurcrédit-.

(4) La parité d'échange réelle à laquelle a abouti l'évaluation des deux sociétés parties à la fusion est de 12,432 actions Assurcrédit pour une action COTUNACE. De ce fait, la rémunération de l'apport global permet de dégager une soulte de 359,681 dinars à payer par la COTUNACE aux actionnaires de la société Assurcrédit.